

Le conseil de la municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean siège en séance ordinaire, ce 16 janvier 2023, à 19 h 30 à la salle du conseil.

Sont présents à cette séance: Mesdames Claudia Desbiens, Claudia Tremblay, Annie Desbiens et Martine Chrétien ainsi que Messieurs Rémi Brassard et Jean-Denis Martel.

Sous la présidence de Madame Claire Desbiens, mairesse.

La greffière-trésorière/directrice générale était présente.

OUVERTURE

Madame la mairesse souhaite la bienvenue à tous et constate le quorum.

2023-01

ORDRE DU JOUR

Madame la mairesse fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Monsieur Jean-Denis Martel, appuyé par Madame Annie Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour avec varia ouvert soit accepté tel que présenté.

1 Administration

- 1.1 Présences
- 1.2 Ouverture
- 1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Approbation des procès-verbaux des séances du 5 et du 20 décembre 2022
- 1.5 Correspondances
- 1.6 Rapport des représentants du conseil
- 1.7 Rapport général de la mairesse
- 1.8 Rapport de la directrice générale

2 Finances

- 2.1 Paiement des dépenses incompressibles pour l'année 2023
- 2.2 Factures et liste des comptes pour approbation
- 2.3 Recommandation de paiement Stantec – Décompte #4 paiements PPI

3 Hygiène du milieu

- 3.1 Acception avis de modifications – Directive de changement # 5 – Projet Interception et assainissement des eaux usées.

4 Sécurité publique

- 4.1 Remerciement aux bénévoles – Événement du 23 décembre 2022
- 4.2 Autorisation de signature – Demande d'aide financière sinistre – Panne de courant

5 Varia

- 5.1 _____

6 Période de questions

7 Levée de l'assemblée

2023-02

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 5 ET DU 20 DÉCEMBRE 2022

Il est proposé par Monsieur Jean-Denis Martel, appuyé par Madame Martine Chrétien et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les procès-verbaux du 5 et du 20 décembre 2022 tel quel.

2023-03

CORRESPONDANCE

Il est proposé par Monsieur Jean-Denis Martel, appuyé par Madame Claudia Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le résumé de la correspondance et des documents reçus et remis aux membres du conseil en date du 13 janvier 2023.

RAPPORT DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL

Les membres du conseil font le résumé des représentations qu'ils ont effectuées et dressent le rapport des divers comités sur lesquels ils siègent.

RAPPORT GÉNÉRAL DE LA MAIRESSE

La mairesse fait un rapport des divers dossiers traités à la MRC du Domaine-du-Roy et dans les comités dont elle est la représentante.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale fait un rapport des divers travaux qui ont été effectués par les employés au cours du mois se terminant.

2023-04

PAIEMENT DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR L'ANNÉE 2023

Il est proposé par Madame Martine Chrétien, appuyé par Madame Annie Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale et greffière-trésorière, Catherine Asselin, soit et est autorisée à effectuer, lorsque requis, le paiement des comptes courants et incompressibles budgétés pour l'année 2023, notamment :

- Les dépenses inhérentes à l'application des conventions collectives ou reliées aux conditions de travail et autres avantages des employés et élus de la municipalité (contributions aux assurances, fonds de pension, rémunération, etc.) ;
- Les dépenses d'électricité et de chauffage ;
- Les dépenses de télécommunications lorsqu'un contrat a dûment été attribué par l'autorité compétente ;
- Toutes sommes dues par la municipalité à une autorité gouvernementale en vertu d'une disposition législative ou réglementaire ;
- Les quotes-parts des régies intermunicipales et des organismes supramunicipaux ;
- Les sommes dues en vertu d'une entente intermunicipale ;
- Les contrats de déneigement ou relatifs aux matières résiduelles accordées par la municipalité ;
- Les primes d'assurances ;
- Les frais reliés aux services de la Sûreté du Québec ;
- Les dépenses reliées au service de la dette (remboursement du capital et des intérêts);
- Le paiement d'emprunts déjà contractés par la municipalité.

2023-05

FACTURES ET LISTES DES COMPTES POUR APPROBATION

Il est proposé par Monsieur Rémi Brassard, appuyé par Madame Martine Chrétien et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver :

Les factures énumérées ci-dessous ainsi que la liste des comptes pour approbation qui leur a été remise au 13 janvier 2023.

Factures payées par la délégation de pouvoir des dépenses incompressibles 2022

Fournisseur	Description	Montant	N° chèque ou virement
Authen-Tic	Mensualité services décembre	1 104.88 \$	19516
Bell Canada	Téléphone cellulaire	144.75 \$	01810-7613
Hydro-Québec	Électricité éclairage public	617.91 \$	01810-11793
NOVO SST	Frais de gestion et fond de Défense - CNESST - ajustement	137.54 \$	01810-28G3F
NOVO SST	Crédit sur facture du 2022-01-04	(496.13) \$	01810-28G3F
Nutrinor Énergie	Huile chauffage caserne	834.34 \$	19528
Mégaburo	Lecture compteur Noir	93.13 \$	19527
Mégaburo	Lecture compteur Couleur	23.02 \$	19527
Authen-Tic	Mensualité services décembre	1 104.88 \$	19516
Bell Canada	Téléphone cellulaire	144.75 \$	01810-23085
	Total	2 610.72 \$	

Factures à payer selon le règlement numéro 2022-06 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire 2022

Fournisseur	Description	Montant	N° chèque ou virement
Entreprise R.S.S. Gagné	Voyage gravier côte Rang Dequen	1 060.65 \$	19519
Ferme Alcasyl Enr	Réparation PTO tracteur	137.97 \$	19521
Maltais Ouellet	Pièce tracteur	339.70 \$	19526
Maltais Ouellet	Pièces tracteur (PTO)	49.93 \$	19526
SPO Électrique	Lumière sortie Biblio, rép. MDJ lumière-prise	621.40 \$	19530
SPO Électrique	Divers hôtels de ville	239.25 \$	19530
SPO Électrique	Location nacelle photocellule lampadaire	204.66 \$	19530
Total		2 653.56 \$	

Factures à approuver avec résolution d'autorisation 2022

Fournisseur	Description	Montant	N° chèque ou virement
Cogeco Media	Vœux de Noël 2022	413.91 \$	19518
Total		413.91 \$	

Factures à approuver – Sinistre – Panne courant du 23 au 26 décembre 2022

Fournisseur	Description	Montant	N° chèque ou virement
Relais St-André	Repas	455.97 \$	19525
Relais St-André	Aide salariale	4 460.24\$	19525
Total		4 916.18\$	

Factures à approuver – Projet Interception et assainissement des eaux usées 2022

Fournisseur	Description	Montant	N° chèque ou virement
Groupe GÉOS	Contrôle qualité des matériaux	3 937.89 \$	19524
Total		3 937.89 \$	

Factures payées par la délégation de pouvoir des dépenses incompressibles 2023

Fournisseur	Description	Montant	N° chèque ou virement
Bell Canada	Téléphone cellulaire	144.75 \$	01810-23085
Beaulieu Totale sécurité	Central d'alarme (janvier)	36.68 \$	19536
NOVO SST	Frais de gestion et fond de Défense - CNESST	1 400.91 \$	01810-28KTU
SSQ Groupe Financier	Mensualité	2 452.75 \$	19539
Total		4 035.09 \$	

Factures à payer selon le règlement numéro 2022-06 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire 2023

Fournisseur	Description	Montant	N° chèque ou virement
Ferme Alcasyl Enr	Réparation PTO tracteur	137.97 \$	19521
Formiciel	Feuille compte de taxes et enveloppes	692.86 \$	19537
Total		830.83 \$	

Je soussignée, Catherine Asselin, directrice générale/greffière-trésorière, certifie par le présent certificat que la Municipalité de Saint-André dispose des fonds nécessaires pour payer ces comptes.

Catherine Asselin
Directrice générale /greffière-trésorière

2023-06

RECOMMANDATION DE PAIEMENT STANTEC – DÉCOMPTE #4 PAIEMENTS PPI

ATTENDU QUE les travaux sont débutés pour le projet d'interception et d'assainissement des eaux usées;

ATTENDU QUE la compagnie Paul Pedneault Inc. a déposé une demande de paiement à la firme Stantec;

ATTENDU QUE la firme Stantec a révisé la demande de paiement décompte #4 et que celle-ci recommande le paiement;

Il est proposé par Madame Claudia Tremblay, appuyé par Madame Claudia Desbiens et résolu à l'unanimité de conseiller de procéder au paiement du décompte #4 de l'entreprise Paul Pedneault inc pour un montant de six cent quatre-vingt-treize mille sept cent quatre-vingt-quatre dollars et quinze sous (693 784.15\$) incluant les taxes applicables.

QUE le paiement soit fait à même l'emprunt temporaire.

2023-07

ACCEPTATION DES AVIS DE MODIFICATIONS – PROJET INTERCEPTION ET ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

ATTENDU QUE les travaux du projet d'interception et assainissement des eaux usées sont présentement en cours;

ATTENDU QUE des changements ont dû être effectués lors des travaux dus aux réalités sur le terrain ou à des oublies lors de l'appel d'offres et que ceux-ci doivent être autorisés par le conseil;

ATTENDU QUE le conseil a en main de l'information sur l'avis de changements suivant :

Directive de changement n°5

Titre : Conduite refoulement PP1

Description des modifications proposées :

La DC devrait plutôt être : L'entrepreneur doit fournir un prix au mètre concernant le tronçon de 49m de la conduite de refoulement de 100mm qui n'était pas inclus au bordereau de soumission. Le prix doit inclure tous les travaux, accessoire, main-d'œuvre requis en fonction des informations montrées aux plans.

ATTENDU QUE l'avis de changement aura une incidence monétaire de vingt-six mille quatre cent quatre-vingt-quatorze dollars et vingt-sept sous (26 494.27\$) plus les taxes applicables;

Il est proposé par Madame Claudia Tremblay, appuyé par Monsieur Jean-Denis Martel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la municipalité accepte l'avis de changements numéro 5 pour un total de de vingt-six mille quatre cent quatre-vingt-quatorze dollars et vingt-sept sous (26 494.27\$) plus les taxes applicables;

QUE la municipalité autorise Madame Catherine Asselin, directrice générale, a signé l'avis de changement.

2023-08

REMERCIEMENT AUX BÉNÉVOLES

ATTENDU QUE lors de l'événement de la panne de courant, la municipalité a reçu de l'aide de la communauté et désire remercier ces personnes;

ATTENDU QUE leur aide a été offerte de façon bénévole;

Il est proposé par Madame Claudia Desbiens, appuyé par Monsieur Jean-Denis Martel d'offrir des remerciements officiels aux personnes suivantes :

Monsieur Jérôme Vandal pour son implication dans la visite de personne isolée;

Messieurs Michel et Maurice Girard, pour le prêt de la génératrice qui nous a permis d'ouvrir le centre d'urgence;

Madame la conseillère Claudia Desbiens pour être venu prendre soin des citoyens au centre d'urgence de façon bénévole;

Madame la mairesse, Claire Desbiens, pour son temps, son implication et sa présence au centre d'urgence;

Également un remerciement à ceux qui ont répondu présents tel que :

Monsieur Maxime Fillion, de SPO Électrique, qui a effectué rapidement nos différents branchements;

Les pompiers de la municipalité qui ont visité à maintes reprises les domiciles afin de s'assurer de la sécurité de tous;

Ainsi que tous ceux qui ont œuvré de loin ou de proche de loin à cet événement.

2023-09

PANNE DE COURANT – RETOUR SUR ÉVÉNEMENT DU 23 AU 26 DÉCEMBRE 2022

ATTENDU QU'une tempête a touché le Québec le 23 décembre 2022;

ATTENDU QUE la municipalité a été privée de courant du 23 décembre à partir de 7 h du matin jusqu'au 26 décembre 20 h;

ATTENDU QUE la municipalité a déclaré l'état d'urgence vendredi 23 décembre 2022 à 14 h,

ATTENDU QU'un centre d'hébergement d'urgence a été ouvert pour la population et que des frais ont été autorisés par la directrice générale;

ATTENDU QUE la municipalité est inscrite sur l'arrêté ministériel découlant de ce sinistre et pourra demander une aide financière afin de couvrir une partie des frais;

Il est proposé par Madame Annie Desbiens, appuyé par Madame Martine Chrétien et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Madame Catherine Asselin, directrice générale, à procéder à toutes les démarches nécessaires et aux signatures de documents afin d'obtenir les remboursements.

2023-10

PROGRAMME DE SOUTIEN POUR L'ENSEMENCEMENT DES LACS ET DES COURS D'EAU 2023-2024

Il est proposé par Madame Claudia Tremblay, appuyé par Madame Annie Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-André s'inscrive au Programme de soutien pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau 2023-2024 et QUE Madame Catherine Asselin, directrice générale, soit nommée responsable du projet et qu'elle soit autorisée à agir pour et au nom de la Municipalité de Saint-André.

2023-11

ADHÉSION À CULTURE SAGUENAY LAC-SAINT-JEAN

Il est proposé par Monsieur Jean-Denis Martel, appuyé par Monsieur Rémi Brassard à Culture Saguenay-Lac-Saint-Jean pour un montant de cent dollars (100 \$).

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des citoyens viennent poser des questions.

2023-12

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Madame Claudia Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 20 h 05.

Claire Desbiens
Mairesse

Catherine Asselin
Directrice générale
/greffière-trésorière

SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LA MAIRESSE

Je, Claire Desbiens, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec